

DES RECHERCHES

POUR FAIRE BOUGER LES CHOSES

JEANNINE MESSIER, PRÉSIDENTE
AGRICULTRICES DU QUÉBEC

L'agriculture est un monde complexe. La recherche en agronomie et dans le domaine des sciences de la vie est essentielle pour améliorer les pratiques et les rendements agricoles. Mais qu'en est-il des recherches sur les enjeux sociaux touchant les individus qui travaillent au sein de nos entreprises, et plus spécifiquement sur les femmes en agriculture?

Un premier pas a été réalisé en ce sens en novembre 2019 avec la publication de l'avis du Conseil du statut de la femme (CSF) intitulé *Les femmes en agriculture – Cultiver les possibles*. Cet avis, qui s'appuie sur une importante étude menée pendant deux ans par une équipe de chercheuses, propose des pistes pour favoriser l'établissement des femmes en agriculture ainsi qu'une série de recommandations. En fait, il s'agit de la première étude aussi approfondie sur le rôle des femmes en agriculture au Québec.

En janvier dernier, la présidente du CSF, M^e Louise Cordeau, a été invitée à venir présenter les grandes lignes de ce rapport au Conseil général de l'Union. L'étude a aussi été portée à l'attention de la centaine de participants réunis lors du Forum des partenaires en égalité 2020, organisé par le Secrétariat à la condition féminine, où les Agricultrices du Québec étaient présentes.

UN LEVIER ESSENTIEL

Ces recherches portant sur des enjeux de société, et les recommandations qui en découlent, ont un impact majeur pour les Agricultrices du Québec, car elles mettent en lumière et appuient les dossiers que nous défendons; en ce sens, elles contribuent à faire bouger les choses. Parmi les pistes qu'on y propose, certaines ciblent directement les affiliés de l'Union, dont celle qui recommande de féminiser le nom des filières et d'accroître le nombre de femmes élues dans l'organisation. D'autres sont dirigées vers le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) afin que les plans de développement de la zone agricole (PDZA) se penchent sur les enjeux touchant la relève agricole, et ce, en considérant les réalités de la relève féminine. La Financière agricole du Québec est aussi interpellée afin d'optimiser la diffusion de l'information sur les programmes de financement dans le but de rejoindre efficacement l'ensemble des agricultrices. Du côté du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le CSF recommande de réviser les critères d'accessibilité au programme Pour une maternité sans danger et au Régime québécois d'assurance parentale en tenant compte des particularités du milieu agricole.

Fortes de la publication de cet avis, les Agricultrices du Québec ont fait adopter au Congrès général de l'Union des producteurs agricoles une résolution débouchant sur la création d'un groupe de travail sur la relève syndicale et la mixité dans l'Union. Certains affiliés se penchent sur la question de la féminisation de leur appellation, alors que d'autres tentent de trouver des solutions concrètes afin de favoriser une plus grande présence de femmes dans leur conseil. Du côté gouvernemental, les différents ministères n'auront d'autre option que d'emboîter le pas afin de suivre ces recommandations dans les années à venir.

En tant que présidente, je tiens à remercier le CSF et M^e Louise Cordeau pour leur intérêt envers le milieu agricole et leur travail de valorisation de la contribution des agricultrices à l'essor économique du Québec.



Mme Yolande Lemire, 2^e vice-présidente des Agricultrices du Québec; M^e Louise Cordeau, présidente du Conseil du statut de la femme; Mme Nathalie Bissonnette, professionnelle de recherche au Conseil du statut de la femme; et M. Marcel Groleau, président général de l'UPA.

Avec l'avis du CSF et les actions qui en découlent, je reste convaincue de l'importance de maintenir et d'encourager la réalisation de ce genre d'études sociologiques. Des études qui peuvent faire bouger les choses afin que l'égalité de droit puisse devenir une égalité de fait. ✕



L'avis, qui s'appuie sur une importante étude menée pendant deux ans par une équipe de chercheuses, propose des pistes pour favoriser l'établissement des femmes en agriculture ainsi qu'une série de recommandations.